

Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention à l'Université de Franche-Comté pour le financement d'allocations de recherche

M. l'Adjoint GENDRAUD, Rapporteur : Depuis 2002, la Ville de Besançon verse à l'Université de Franche-Comté une subvention annuelle destinée à financer huit allocations de recherche versées par l'Université à des étudiants préparant une thèse. Cette aide financière a pour but de soutenir la recherche bisontine en finançant des postes supplémentaires d'étudiants chercheurs qui sans cette aide ne pourraient pas poursuivre leurs travaux à Besançon. La durée d'une allocation ne peut excéder 3 ans, durée normale de préparation d'une thèse.

Par convention avec l'Université, les sujets de thèse sont retenus par le Conseil Municipal sur proposition du Conseil Scientifique de l'Université : ils doivent être portés par des laboratoires bisontins et présenter un intérêt et des retombées potentielles pour Besançon.

A - Allocations de recherche en cours

Six allocations de recherche sont déjà en cours (chaque allocation est accordée pour trois ans).

* **3^{ème} ANNUITÉ À VERSER EN 2007-2008** (thèses retenues par le Conseil Municipal du 15 décembre 2005)

École doctorale SPIM : Sciences Pour l'Ingénieur et les Microtechniques

Sujet de la thèse : Micro et nano caractérisation mécanique

Directeurs de thèse : P. VAIRAC, P. DELOBELLE, B. CRETIN, D. PERREUX

Allocataire : Julian LE ROUZIC

École doctorale LP : Louis Pasteur

Sujet de la thèse : Phénomènes de nano filtration : applications au transport à travers des membranes organiques et biologiques

Directeur de la thèse : Patrick FIEVET

Allocataire : Yannick LANTERI

École doctorale HES : Hommes, Environnement, Santé

Sujet de la thèse : Enregistrement des changements environnementaux et climatiques dans les sédiments lacustres

Directeur de la thèse : M. MAGNY

Allocataire : Aurélie LEROUX

* **2^{ème} ANNUITÉ À VERSER EN 2007-2008** (thèses retenues par le Conseil Municipal du 18 décembre 2006)

École doctorale SPIM : Sciences pour l'Ingénieur et les Microtechniques

Sujet de la thèse : Imagerie non linéaire pour la détection d'images ultra-faibles. Applications médicales

Directeurs de thèse : E. LANTZ, F. DEVAUX

Allocataire : Jean-Luc BLANCHET

École doctorale : L'écriture de la science dans le théâtre contemporain

Sujet de la thèse : Langages, Espaces, Temps, Sociétés

Directeurs de thèse : B. CURATOLO, F. TOUDOIRE-SURLAPIERRE

Allocataire : Nicolas LAURENT

École doctorale HES : Homme, Environnement, Santé

Sujet de la thèse : Utilisation des communautés microbiennes (bio indicateurs) des bryophytes pour évaluer l'impact de différents types de polluants d'origine atmosphérique

Directeurs de thèse : D. GILBERT, PM BADOT, N. BERNARD

Allocataire : Caroline MEYER

B - Allocations de recherche futures

*** 1ère ANNUITE A VERSER EN 2007-2008**

Les allocations retenues par le Conseil Municipal du 25 novembre 2004 étant arrivées à leur terme, il convient de retenir deux nouvelles thèses pour l'année universitaire 2007-2008.

Il est proposé de retenir les deux premiers sujets de thèse dans l'ordre de la liste élaborée par le Conseil Scientifique de l'Université, parmi les sujets de recherche portés par des laboratoires bisontins qui présentent un vif intérêt pour Besançon, en contribuant à l'amélioration de la vie économique, de l'emploi, de l'environnement, de la santé dans une perspective de développement durable.

Sujet de la thèse : Etude des propriétés physiques et mécaniques de revêtements céramiques à structure orientée

École doctorale SPIM : Sciences pour l'Ingénieur et les Microtechniques

Unité de recherche : UMR 6174 FEMTO ST

Directeur de thèse : Nicolas MARTIN

Allocataire : Aurélien BESNARD

Sujet de la thèse : Référents culturels et santé au travail

École doctorale LETS : Langage, Espace, Temps, Sociétés

Unité de recherche : EA 3188 Laboratoire de Psychologie

Directeur de thèse : Jean-Pierre MINARY

Allocataire : Déborah RUFFION

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver les propositions ci-dessus,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec l'Université de Franche-Comté,
- attribuer à l'Université de Franche-Comté une subvention de 204 308 € qui sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif 2007 au chapitre 65.23/65731 CS 400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. le Maire et M. GENDRAUD n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 14 décembre 2007.